

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 13 janvier 2004, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

**SONT PRÉSENTS :** mesdames et messieurs les commissaires Joël Boucher, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Johanne de Villers, Normand Dufour, Daniel Guillotte, Manon Handfield, Claude Henri, Jean-François Houle, Monique Lalonde, Lucie Legault, Marc-André Lehoux, Yvan Noël, Jean-François Rabouin, Yvan Rioux, Hélène Roberge, Louise Séracino, Paul St-Amand, Paul St-Onge, Line Tessier, Yves Tremblay, Alain Villemure ainsi que Hélène Leblanc et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

**ABSENCES NOTIFIÉES :** madame Josée Lacoste et messieurs Alain Langlois et Joel Santos.

Assistent également à cette séance : mesdames Monique Hébert, substitut à la directrice générale et directrice générale adjointe, France Langlais, directrice du Service des ressources éducatives, Suzanne Séguin, secrétaire générale et messieurs Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières et directeur du Service des ressources humaines par intérim, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Yvan Gauthier, directeur général adjoint, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire et Jean-Louis Tousignant, coordonnateur de l'adaptation scolaire.

## **1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame Suzanne Chartrand, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance en souhaitant à tous et à toutes une excellente année et que celle-ci soit propice à relever de nombreux défis.

## **2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**C-112-01-04** Il est proposé par monsieur Paul St-Amand d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal ... (néant).
4. Affaires relatives à la dernière séance.
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
  - 6.1. Nomination de la directrice générale ou du directeur général
    - 6.1.1. Ouverture de poste de directeur général adjoint
  - 6.2. Démissions / personnel cadre
  - 6.3. Élargissement du réseau de services aux élèves handicapés de la Montérégie

- 6.4. École de la Pommeraie / fondation
- 6.5. Comité de révision

7. Information :

- 7.1. Formation des comités 2003-2004
- 7.2. Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif
- 7.3. Affectation des cadres d'établissement et de service 2003-2004 / mise à jour
- 7.4. Journée *Portes ouvertes* / école de la Roselière

8. Affaires diverses.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

- 10.1 Lettre de félicitations – Cynthia Phaneuf

11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL...**

Néant.

### **4. AFFAIRES RELATIVES À LA DERNIÈRE SÉANCE**

Le substitut à la directrice générale, madame Monique Hébert, donne de l'information relativement à divers sujets d'intérêt en débutant par l'Entente spécifique pour contrer le décrochage scolaire.

Elle fait ensuite état de la correspondance reçue, en lien avec la demande de notre Commission scolaire, visant à obtenir l'autorisation permanente d'offrir certains programmes d'études en formation professionnelle.

Madame Hébert poursuit en informant les membres du Conseil des commissaires de la diffusion du rapport annuel de la Commission scolaire.

Elle confirme qu'un suivi sera également fait auprès des directeurs d'établissements relativement à la signature du rapport annuel par les présidents de conseil d'établissement.

Madame Monique Hébert conclut en donnant l'information pertinente relativement au dossier urgence-neige. Ce point sera repris lors d'une séance de travail.

### **5. PAROLE AU PUBLIC**

Néant.

### **6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES**

#### **6.1 Nomination de la directrice générale ou du directeur général**

##### **Huis clos**

**C-113-01-04**

Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin que l'assemblée se poursuive à huis clos.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Retour à l'assemblée publique**

**C-114-01-04** Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin que l'assemblée redevienne publique.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant le départ à la retraite de la directrice générale;

Considérant la démarche de sélection entreprise par la Commission scolaire afin de pourvoir le poste de directrice ou directeur général;

Considérant la recommandation unanime formulée par le comité de sélection constitué pour combler ce poste;

**C-115-01-04** Il est proposé par monsieur Alain Villemure :

Que la Commission scolaire nomme madame Monique Hébert au poste de directrice générale de la Commission scolaire;

Que cette nomination soit conditionnelle à la signature d'un contrat d'emploi négocié par la présidente;

Que cette dernière soit autorisée à signer le contrat d'emploi de la directrice générale au nom de la Commission scolaire.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Hébert profite de l'occasion qui lui est offerte pour remercier à la fois les membres du Comité de sélection et du Conseil des commissaires de la confiance qu'ils lui témoignent par cette nomination. Elle leur indique également qu'elle entend exercer son mandat en misant sur la continuité et sur la collaboration et l'expertise des directrices et directeurs de service ainsi que des directrices et directeurs d'établissement.

### **6.1.1 Ouverture de poste de directeur général adjoint**

**C-116-01-04** Monsieur Jean-François Rabouin propose de mandater la direction générale d'entreprendre les démarches en vue de combler le poste de directeur général adjoint laissé vacant par la nomination de madame Monique Hébert au poste de directrice générale.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

*La présidente, madame Suzanne Chartrand, quitte l'assemblée.*

*Le vice-président, monsieur Alain Villemure, remplace madame Chartrand afin de présider la séance.*

### **6.2 Démissions / personnel cadre**

La directrice générale, madame Monique Hébert, présente le dossier susmentionné.

**C-117-01-04** Monsieur Jean-François Rabouin propose que l'alinéa suivant soit ajouté dans chacune des résolutions qui concerne les démissions pour retraite : «que des remerciements lui soient adressés au nom du Conseil des commissaires pour la qualité de sa contribution au développement de la Commission scolaire des Patriotes.»

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de monsieur Jean-Guy Brais;

**C-118-01-04** Il est proposé par madame Line Tessier de prendre acte de la démission pour retraite de monsieur Jean-Guy Brais, directeur de projets spéciaux, laquelle sera effective le 31 janvier 2004.

Que les conditions du départ de monsieur Jean-Guy Brais soient prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

Que des remerciements lui soient adressés au nom du Conseil des commissaires pour la qualité de sa contribution au développement de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de madame Doris Dubreuil;

**C-119-01-04** Il est proposé par monsieur Yvan Rioux de prendre acte de la démission pour retraite de madame Doris Dubreuil, directrice à l'école Antoine-Girouard, laquelle sera effective le 15 janvier 2004.

Que les conditions du départ de madame Doris Dubreuil soient prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

Que des remerciements lui soient adressés au nom du Conseil des commissaires pour la qualité de sa contribution au développement de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de madame Denise Gagné;

**C-120-01-04** Il est proposé par monsieur Jean-François Houle de prendre acte de la démission pour retraite de madame Denise Gagné, directrice adjointe à l'école De Mortagne, laquelle sera effective le 14 avril 2004.

Que les conditions du départ de madame Denise Gagné soient prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

Que des remerciements lui soient adressés au nom du Conseil des commissaires pour la qualité de sa contribution au développement de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de madame Suzanne Séguin;

**C-121-01-04** Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de prendre acte de la démission pour retraite de madame Suzanne Séguin, secrétaire générale, laquelle sera effective le 23 avril 2004.

Que les conditions du départ de madame Suzanne Séguin soient prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

Que des remerciements lui soient adressés au nom du Conseil des commissaires pour la qualité de sa contribution au développement de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.3 Élargissement du réseau de services aux élèves handicapés de la Montérégie**

Madame France Langlais, directrice du Service des ressources éducatives, ainsi que le coordonnateur de l'adaptation scolaire, monsieur Jean-Louis Tousignant présentent le dossier susmentionné.

*Madame Johanne de Villers quitte l'assemblée.*

Madame Langlais et monsieur Tousignant reçoivent les commentaires des commissaires et répondent aux questions de ces derniers.

*La présidente, madame Suzanne Chartrand, reprend son siège.*

*Monsieur Claude Henri quitte l'assemblée.*

Considérant que plusieurs centaines d'élèves EHDAA des commissions scolaires de la Montérégie doivent être scolarisés, par entente, à l'extérieur de la Montérégie, faute de services disponibles;

Considérant la disparité marquée entre l'Île de Montréal et la Montérégie en ce qui concerne les taux d'élèves en troubles de l'ordre de la psychopathologie reconnus pour fins de financement;

Considérant la nécessité de développer, en Montérégie, des services éducatifs spécialisés de qualité pour certaines clientèles EHDAA;

Considérant que l'un des objectifs de la fusion des commissions scolaires était de rendre les commissions scolaires autonomes pour les services à dispenser à leur clientèle;

Considérant la concertation dont a fait preuve l'ensemble des commissions scolaires de la Montérégie dans le dossier de l'élargissement du réseau des services aux élèves handicapés de la Montérégie;

Considérant que cette concertation s'est manifestée concrètement dans les recommandations du rapport «Une lueur d'espoir», adopté par la Table des directeurs généraux de la Montérégie;

Considérant le cri d'alarme des élèves en attente de services;

Considérant que les recommandations du rapport «Une lueur d'espoir» permettent de répondre adéquatement, et de façon peu coûteuse, à plusieurs des problématiques identifiées quant à l'offre de services spécialisés pour les élèves EHDAA en Montérégie;

Considérant l'entente de complémentarité des services entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation;

**C-122-01-04** Il est proposé par monsieur Yvan Noël d'appuyer les recommandations du rapport «Une lueur d'espoir», adopté par la Table des directeurs généraux de la Montérégie;

Et de mandater la direction générale de la Commission scolaire des Patriotes à s'impliquer activement, de concert avec les directions générales des commissions scolaires de la Montérégie, pour réaliser l'élargissement du réseau de services aux élèves handicapés de la Montérégie d'ici vingt-quatre (24) mois.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **6.4. École de la Pommeraie / fondation**

Madame Suzanne Séguin, secrétaire générale, présente le dossier susmentionné.

Considérant la demande exprimée par l'école de la Pommeraie à l'effet de mettre en place une fondation;

Considérant l'intention de la fondation d'utiliser le nom de l'école dans sa raison sociale;

Considérant que les objectifs de la fondation sont compatibles avec la mission de l'école;

**C-123-01-04** Il est proposé par monsieur Yvan Rioux d'autoriser la Fondation de l'école de la Pommeraie à utiliser le nom de l'école dans sa raison sociale.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **6.5 Comité de révision**

La présidente, madame Suzanne Chartrand, resitue le dossier dans son contexte.

Considérant le suivi demandé par le Conseil des commissaires relativement à une demande de révision de classement traitée antérieurement (résolution #C-048-09-03);

Considérant la particularité de cette demande de révision de classement;

**C-124-01-04** Il est proposé par monsieur Yvan Noël de mandater le comité de révision ayant entendu cette demande d'en assurer le suivi et que rapport soit fait ultérieurement au Conseil des commissaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **7. INFORMATION**

#### **7.1 Formation des comités 2003-2004**

Dépôt du document qui fait état de la composition des comités.

Madame Chartrand ajoute quelques informations en lien avec ces comités ainsi que les premières dates de rencontre des comités. De plus, elle valide la disponibilité des commissaires pour une rencontre portant sur la planification stratégique prévue le samedi 21 février 2004.

#### **7.2 Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif**

Monsieur Yvan Gauthier, directeur général adjoint, est invité à présenter le dossier susmentionné. Il répond aux questions de mesdames et messieurs les commissaires.

#### **7.3 Affectation des cadres d'établissement et de service 2003-2004 / mise à jour**

À partir du document au dossier, madame Monique Hébert fait état des plus récents changements à l'affectation des cadres d'écoles.

#### **7.4 Journée *Portes ouvertes* / école de la Roselière**

L'invitation pour la journée *portes ouvertes* de l'école de la Roselière, qui aura lieu le samedi 7 février prochain, est remise à mesdames et messieurs les commissaires.

## **8. AFFAIRES DIVERSES**

Néant.

## **9. PAROLE AU PUBLIC**

Néant.

## **10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL**

Un commissaire désire savoir s'il y a des règles spécifiques qui prévalent lors de journées de froid intense.

Un commissaire signale que des policiers de quelques municipalités n'assurent pas certaines activités dans les écoles en guise de moyens de pression.

### **10.1 Lettre de félicitations – Cynthia Phaneuf**

**C-125-01-04** Madame Manon Handfield propose qu'une lettre de félicitation soit adressée à mademoiselle Cynthia Phaneuf qui s'est distinguée récemment aux Championnats canadiens de patinage artistique en remportant la médaille d'or.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Enfin, la présidente donne aux commissaires diverses informations d'intérêts.

## **11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**C-126-01-04** À 22 h 00 , il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

présidente

---

secrétaire générale

SS/nr